

COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITÉ DIRECTEUR LUNDI 27 FÉVRIER 2023

ABSENTS : D Rhéty , G Segaud , P Rozzio

Le Président donne les informations suivantes:

- Une vingtaine de tables données par la mairie de St-Quintin sont stockées à Brugheas. Le transport a été possible grâce à la Mairie de Brugheas qui a mis à notre disposition un camion et deux employés municipaux.
- Le Lycée agricole de Neuvy en partenariat avec le Conseil Départemental nous a sollicités pour assurer une présence et présenter notre association le lundi 13 mars. Nous y serons. (ceux qui veulent m'accompagner seront les bienvenus)
- A la demande du Conseil départemental une réunion a eu lieu au collège de Bellenaves dans le but de regrouper tous les acteurs qui ont des projets à Nguekokh. Etaient présents : Vivasioule, V. Hérupé ,Teraanga , le directeur du collège (Mr Provenchère), et Kévin Sevestre président de Yakar. L'idée étant de créer entre ces cinq entités un ou projets susceptibles d'être éligibles à une subvention du CD, faute actuellement de partenaires à Nguekokh et qui entrent dans le cadre de la coopération décentralisée.
- Préparation d'une courte vidéo pour être présentée à l'école primaire du Mayet de Montagne.( S BOUQUET).
- Teraanga a été invitée à présenter l'association le 31 janvier à la salle des fêtes de Brugheas dans le cadre du projet scolaire (musique et chansons africaines au programme).
- Le Lions Club propose de financer des locaux pour la cantine ouverte à l'école 4 quand toutes les conditions seront remplies (projet écrit, engagement de la directrice et assurance de la pérennisation). Alain Forler et Jean Louis Champagnat rencontreront la Directrice lors de leur séjour fin Mars.
- A la demande de Mara, concernant un projet tourisme qui aurait pour objectif de financer les écoles partenaires et les demandes des postes de santé, j'ai construit un projet qui, à chaque opération sera rentable. De 4 à 8 personnes : de 568 à 2368 de bénéficiaires. En PJ le projet.
- Préparation des deux AG : adoption des statuts et du règlement intérieur tels qu'ils seront présentés aux adhérents. Une convocation sera envoyée aux adhérents et sympathisants 15 jours avant. En PJ les doc finalisés (statuts, règlement intérieur, convocation).

**ATTENTION : pour des raisons liées au Ramadan au Sénégal, nous avons dû repousser la date de l'AG au VENDREDI 12 MAI A 18 H 00.**